

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **CINQ MAI DEUX MILLE VINGT**, à 20h00, au sous-sol du Centre communautaire filmée et enregistrée et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Claude Bourque	M. Luc Adam
Mme Sonia Rivard	Mme Francine Lehouiller
M. Réjean Breton	M. Serge Marquis

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 avril 2020
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R20-05-75 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

07 avril 2020

R20-05-76 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **sept avril deux mille vingt**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi sur les différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Aucun citoyen.

6- **CORRESPONDANCES**

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

Le 5 mai 2020

7- **DÉPENSES**

COMPTES À PAYER

Fournisseurs	Description	Montant
MRC d'Abitibi-Ouest	Quotes-parts – Versement ¾	7 606.80
Quincaillerie Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien	21.83
Société canadienne des postes	Média poste	78.44
Johanne Shink	Frais de poste	74.05
Norfil Inc.	Produits – Aqueduc	86.40
Xerox Canada Ltée	Contrat de service	439.59
Aspirateurs pompes La Sarre	Produits d'entretien	22.94
Alarme La-Sar Inc.	Contrat de service annuel	201.21
Les Entreprises J.L.R.	Cueillette – Avril 2020	2 525.45
Corp. Transp. Public adapté	Cotisation annuelle – Vers. 2/3	949.66
Galarneau Entrepreneur Inc.	Retenue contractuelle – Aqueduc	60 788.89
Ministre des finances	DAS – Avril 2020	2 362.77
Receveur général du Canada	DAS – Avril 2020	889.91
Fiducie Desjardins	REER – Avril 2020	317.50
Jean-Guy Roy Ent.	Contrat déneigement – Vers. 4/4	17 098.68
Frais de Dicom	Retour de marchandises	10.78
Groupe CCL	Formulaires et enveloppes	507.73
Techni-Lab	Tests d'eau	242.60
Jean-Guy Roy Entrepreneur	Abrasif – Janvier à Avril 2020	1 437.19
H2Lab	Test d'eau	249.18
	TOTAL	95 911.60\$

SALAIRES

Johanne Shink	5 562.65	Nancy Brousseau	2 373.75
Réjean Breton	181.48	Sonia Rivard	181.48
Claude Bourque	181.48	Henri Bourque	549.61
Serge Marquis	181.48	Francine Lehouiller	181.48
Luc Adam	181.48	Chantal Gaumont	273.84
		TOTAL	9 848.73 \$

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C2000090	Fond. Jacques Paradis	Contribution annuelle	500.00 \$
C2000091	MRC d'Abitibi-Ouest	Quotes-parts – Vers. 2/4	7 606.80 \$
C2000092	Hamster/Buro Concept	Fourn. bureau – pompiers	25.27 \$
C2000093	Formules municipales	Constats – SPCA	55.47 \$
C2000094	CSPQ	MAJ – Tome V	101.35 \$
C2000095	Quincaillerie Palmarolle	Fournitures d'entretien	122.54 \$
C2000096	Johanne Shink (petite caisse)	Rép. de ponceau (Rock Carbonneau)	50.00 \$
C2000097	Canadian Tire - La Sarre	Fournitures - pompiers	10.21 \$
C2000098	ACSIQ	Cot. Annuelle – pompiers	310.43 \$
C2000099	René Bélanger	Déneigement des cours	1 671.25 \$
C2000100	Johanne Shink	Frais de poste	11.26 \$
C2000101	Beaudry & Lapointe	Insp. Véhicules – pompiers	483.50 \$
C2000102	Techni-Lab	Tests d'eau	627.77 \$
C2000103	Xérox Canada Ltée	Contrat de services	1 504.16 \$
C2000104	Réalisations Abitibi Inc.	Rép. Chauffage – Église	186.61 \$
C2000105	Serge Marquis	Frais de déplacement	30.00 \$
C2000106	CIA Informatique	Soutien technique	56.34 \$
C2000107	Ent. Élect. Rol. Richard	Aqueduc : 28.74 Éclairage de rue : 1 405.00	1 433.74 \$
C2000108	Asp. Pompes La Sarre	Fournitures d'entretien	572.10 \$
C2000109	Fiducie Desjardins	REER – Mars 2020	254.00 \$
C2000110	M. Roy Électrique	Fournitures - pompiers	111.07 \$
C2000111	Les Entreprises J.L.R.	Cueillette – mars 2020	2 525.45 \$
C2000112	SEMKB	Entretien ménager	336.31 \$
C2000113	Galarneau Ent. Gén.	Travaux - Aqueduc	21 512.40 \$
C2000114	Dicom Express	Frais d'expédition	28.46 \$
C2000115	Ville de Macamic	Serv. Janvier : 4 589.94 Serv. Février : 4 460.34	9 050.28 \$

Le 5 mai 2020

C2000116	Groupe CCL	Chèques	533.75 \$
C2000117	Soc. Can. Des postes	Média-Poste	120.90 \$
C2000118	***ANNULÉ***		
C2000119	Soc. Can. Des postes	Frais de poste	317.33
		TOTAL	50 148.75 \$

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

L2000002	Visa Desjardins	Équip. informat. : 347.98 \$ Fourn. entretien : 11.50 \$	449.48 \$
L2000003	Rec. Gén. du Canada	Licence radio - Pompiers	83.80 \$
L2000004	Visa Desjardins	Équip. informatiques	294.66 \$
M2000072	Receveur Général	DAS – Mars 2020	722.88 \$
M2000073	Ministre des Finances	DAS – Mars 2020	1 918.89 \$
M2000074	Hydro-Québec	Éclairage patinoire	188.46 \$
M2000075	Hydro-Québec	Bureau municipal	618.10 \$
M2000076	Hydro-Québec	Éclairage public	351.41 \$
M2000077	Servitech Trudel Inc.	Rapport annuel – Aqueduc	1 293.47 \$
M2000078	Johanne Shink	Séance – Avril 2020	30.00 \$
M2000079	Nancy Brousseau	Séance – Avril 2020	30.00 \$
M2000080	Henri Bourque	Séance – Avril 2020	30.00 \$
M2000081	Serge Marquis	Séance – Avril 2020	30.00 \$
M2000082	Sonia Rivard	Séance – Avril 2020	30.00 \$
M2000083	Réjean Breton	Séance – Avril 2020	30.00 \$
M2000084	Francine Lehouiller	Séance – Avril 2020	30.00 \$
M2000085	Luc Adam	Séance – Avril 2020	30.00 \$
M2000086	Claude Bourque	Séance – Avril 2020	30.00 \$
M2000087	Hydro-Québec	Garage - Pompiers	183.88 \$
M2000088	Hydro-Québec	Aqueduc	1 159.59 \$
M2000089	Hydro-Québec	Point d'eau - pompiers	101.63 \$
M2000090	Hydro-Québec	Café des rumeurs	1 084.28 \$
M2000091	Hydro-Québec	Centre communautaire	271.52 \$
M2000092	Comité embellissement	Subvention – 50 %	3 000.00 \$
M2000093	Hydro-Québec	Centre communautaire	880.29 \$
M2000094	Hydro-Québec	CLSC, Biblio, Âge d'Or	215.93 \$
M2000095	Bell Mobilité Inc..	Cellulaire - pompiers	32.95 \$
M2000096	Bell Conférence Inc.	Appel conférence-04/2020	97.32 \$
M2000097	Télébec	Corporation municipale	797.48 \$
M2000098	Télébec	Aqueduc	100.48 \$
		TOTAL	14 116.50 \$

R20-05-77

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

Adopté.

8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

Embauche des employés municipaux

R20-05-78

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil autorise l'embauche des employés municipaux vers la semaine du 25 mai prochain tout en considérant les

Le 5 mai 2020

exigences qui seront en vigueur pour la santé et la sécurité des employés dans le cadre de la pandémie COVID-19.

Adopté.

Voirie – Rechargement du rang 10 & 1

R20-05-79 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise monsieur Serge Marquis à faire les démarches nécessaires pour faire le rechargement du rang 10 & 1 pour des travaux qui seront réalisés en régie selon les budgets disponible.

Adopté.

Embauche de l'inspecteur municipal

R20-05-80 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise l'inspecteur municipal à débiter vendredi le 8 mai prochain tout en s'assurant du respect du protocole des mesures d'hygiène mises en place selon les exigences du gouvernement dans le contexte de la pandémie COVID-19.

Adopté.

MRC d'Abitibi-Ouest – Accessibilité à internet pour tous les canadiens

R20-05-81 Considérant que l'évolution des technologies numériques et le virage pris pour une utilisation accrue de ces technologies dans toutes les assises de la société;

Considérant que la plupart des régions du Québec comportent des zones où un tel service est inefficace et inaccessible;

Considérant que le gouvernement s'est engagé déjà à plusieurs reprises à régler les problèmes de connectivité internet mais que les échéanciers ne répondent pas à l'urgence;

Considérant que le développement social et économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau Internet et une couverture cellulaire fiables, performants et abordables;

Considérant que l'absence de connexion internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la réalité de la situation actuelle;

Considérant que la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à un internet haute-vitesse performant et abordable est un service essentiel;

Considérant que le reflet de la présente demande est le reflet du rapport d'experts commandé par gouvernement (Le

Le 5 mai 2020

Rapport Yale), lequel concluait à « l'urgence d'agir » en matière, entre autres, d'accessibilité à Internet pour tous les Canadiens;

Considérant que la sécurité est souvent un enjeu quand, dans certaines régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgence;

Considérant que de nombreuses demandes ont été présentées par des entreprises de télécommunications pour l'obtention de subventions dans le but d'assurer le déploiement d'Internet à large bande dans les régions négligées par les grandes entreprises canadiennes, et que les réponses se font attendre;

Considérant que pour le développement et toutes les performances de l'Abitibi-Ouest, Internet Haute vitesse est devenu une nécessité, voire même une urgence;

Considérant qu' une portion importante du territoire de la MRC et que 40% des citoyens ont un service internet haute vitesse sous les standards (50Mb/sec et 10Mb/s) et qu'il s'agit là d'une fracture numérique majeure, privant les citoyens d'un service essentiel et ralentissant grandement le développement des entreprises de tous les secteurs (agroalimentaires, touristiques, forestières, manufacturières);

Considérant que les grands câblodistributeurs ont surtout travaillé à améliorer le service dans les noyaux plus densément peuplés parce que ce sont des secteurs plus rentables, et sachant que face à un service essentiel, il faut une intervention forte de l'État, non seulement sur le plan financier mais aussi sur le plan de la vision requise sur la nécessité d'une couverture Internet pour 100% du territoire;

Considérant un décalage important entre le Canada rural et celui des villes, entre le Québec rural et le Québec urbain;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de demander l'intervention du gouvernement fédéral pour que le CRTC déclare les services d'Internet Haute Vitesse et la téléphonie cellulaire comme services essentiels et qu'il soit souscrit les énergies et les sommes requises très rapidement.

QUE, le conseil municipal accepte de demander à Sébastien Lemire, député de l'Abitibi-Témiscamingue se soutenir toute initiative visant à accélérer le déploiement du réseau d'infrastructures destiné à offrir un service internet haute-vitesse et de téléphonie cellulaire pour le territoire de l'Abitibi-Ouest et plus globalement dans les régions mal desservies.

Le 5 mai 2020

QUE, le conseil municipal accepte de demander au gouvernement du Québec de déclarer les services d'Internet Haute Vitesse et la téléphonie cellulaire à titre de services publics obligatoires et que les services se déploient à un prix comparable dans toutes les régions du Québec.

Adopté.

Demande d'appui-Projet d'établissement en agriculture – M. Antoine Gadoury-Boissé

R20-05-82

Considérant que monsieur Antoine Gadoury-Boissé travaille actuellement à mettre en place un projet d'établissement en agriculture;

Considérant que monsieur Antoine Gadoury-Boissé a sollicité tous les partenaires du milieu pour avoir le financement nécessaire à la réalisation de son projet ;

Considérant que parmi les partenaires sollicités et avec l'appui du Centre local d'emploi (CLE), il avait demandé une subvention dans le cadre du programme de soutien au travailleur autonome (STA);

Considérant qu' il a été refusé en mentionnant que l'organisme ne donne pas deux fois au même individu sauf en situation exceptionnelle et qu'il ne finance pas deux projets de même nature;

Considérant que cette subvention représentait l'équivalent d'un an de salaire pour aider au démarrage de son entreprise;

Considérant qu' il y a beaucoup d'investissement à faire les premières années et qu'il n'y a pas ou peu de profit;

Considérant qu' il est possible, pour l'entrepreneur, de contester la décision prise par le centre local d'emploi dans le cadre du programme soutien au travailleur autonome (STA);

Considérant que pour la Municipalité de Gallichan, c'est rare, voir même exceptionnel, que des entrepreneurs ont l'intérêt d'implanter une entreprise de ce genre dans notre localité surtout dans le contexte actuel;

Considérant que ce projet pourrait favoriser la création d'emploi dans notre localité;

Considérant que monsieur Antoine Gadoury-Boissé possède une belle expérience dans ce domaine qui pourrait favoriser notre économie locale;

En conséquence, il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Le 5 mai 2020

QUE, le conseil appui les démarches de monsieur Antoine Gadoury-Boissé afin qu'il puisse avoir le financement nécessaire dans le but de concrétiser son projet d'établissement en agriculture ici dans la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

9- **RAPPORT DES COMITÉS**

Voirie

Monsieur Serge Marquis nous fait un compte-rendu des différents besoins en ce qui concerne les travaux de voirie sur l'ensemble des chemins de la Municipalité.

AFAT

Monsieur Serge Marquis nous fait part que la distribution d'arbres en collaboration de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue est annulée dû au contexte de la pandémie COVID-19.

Loisirs

Madame Sonia Rivard mentionne que l'activité de la Traversée Fantastique est annulée dû au contexte de la pandémie COVID-19 pour le comité des Loisirs.

Club nautique

Monsieur Réjean Breton nous mentionne qu'il n'y a eu aucune activité dû au contexte de la pandémie COVID-19 pour le Club nautique.

Société d'histoire et d'archéologie

Monsieur Luc Adam mentionne qu'il n'y a rien de spécial pour le comité de la Société d'histoire et d'archéologie.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque informe les membres du conseil que les tests d'eau sont conformes.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller mentionne que dû aux circonstances de la pandémie COVID-19, la bibliothèque est actuellement fermée.

Différents dossiers

Monsieur Henri Bourque, maire nous fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

10- **AVIS DE MOTION**

R20-05-83

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, qu'un règlement sur les mesures d'allègements sera adopté.

11- **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 02 juin 2020 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu mardi le 19 mai 2020 à 19h00.

Le 5 mai 2020

12- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

R20-05-84

La séance est levée à 20h45 sur une proposition de madame Francine Lehouiller appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén. / Sec.-très.